

PRAYERS

The House resumed debate on the motion of Miss Carney, seconded by Mr. Lewis,—That this House endorse, as being in the national interest, the Canada-United States Free Trade Agreement, the legal text of which was tabled in the House of Commons on Friday, December 11, 1987.

And on the motion of Mr. Langdon, seconded by Ms. Dewar, in amendment thereto,—That the motion be amended by deleting the words “as being in the national interest” and substituting the following therefor:

“as determined by the people of Canada to be in the national interest,”

And debate continuing;

Mr. Hawkes for Mr. Beatty, a Member of the Queen’s Privy Council, laid upon the Table,—Government responses, pursuant to Standing Order 106(8), to petitions 332-3414 and 332-3488 presented by Mr. Manly concerning the purchase of nuclear-powered submarines for Canada. (English and French)—Sessional Paper No. 332-9/137A.

Mr. King, from the Standing Committee on Elections, Privileges and Procedure, presented the Seventh Report of the Committee, which is as follows:

1. The Standing Committee on Elections, Privileges and Procedure received from the House on May 14, 1987 an Order of Reference charging it with the task of investigating the circumstances of the disclosure of *in camera* proceedings of a Standing Committee.
2. These circumstances arose at an *in camera* meeting of the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development held on March 24, 1987 called to deal with a draft report. At that meeting, it was decided “that the draft report not be reported to the House at this time.” The decision not to report came as a result of a recorded vote held *in camera*. The next day Mr. John Parry, M.P. rose in the House and disclosed the names of the Members who voted both for and against the motion. Subsequently, on April 28, 1987 the Aboriginal Affairs and Northern Development Committee reported this matter to the House. The same day, Mr. Felix Holtmann, M.P. raised the issue as a question of privilege.
3. In the course of its inquiry, your Committee held four meetings and examined John Parry, M.P.; Felix Holtmann, M.P.; Robert Marleau, the Clerk of the House and Mary Anne Griffith, the Deputy Clerk of the House together with Eugene Morawski, the former Clerk of the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development.
4. In his testimony Mr. Parry explained that although the Standing Committee on Aboriginal Affairs and Northern Development had agreed to sit *in camera* for the purpose of considering a report to the House, he subsequently felt that the committee’s *in camera* status had been changed when

PRIÈRE

La Chambre reprend le débat sur la motion de M^{me} Carney, appuyée par M. Lewis,—Que cette Chambre approuve l’Accord sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui est dans l’intérêt national et dont le texte légal a été déposé à la Chambre des communes le vendredi 11 décembre 1987.

Et sur l’amendement de M. Langdon, appuyé par M^{me} Dewar,—Qu’on modifie la motion en retranchant les mots «qui est dans l’intérêt national» et en les remplaçant par les mots suivants:

«tel que déterminé par la population du Canada comme étant dans l’intérêt national».

Le débat se poursuit;

M. Hawkes, au nom de M. Beatty, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Réponses du gouvernement, conformément à l’article 106(8) du Règlement, aux pétitions 332-3414 et 332-3488 présentées par M. Manly sur l’achat de sous-marins à propulsion nucléaire pour le Canada. (Textes français et anglais)—Document parlementaire n° 332-9/137A.

M. King, du Comité permanent des élections, des priviléges et de la procédure, présente le septième rapport de ce Comité, dont voici le texte:

1. Le 14 mai 1987, le Comité permanent des élections, des priviléges et de la procédure a reçu de la Chambre un ordre de renvoi qui le chargeait d’étudier les circonstances de la divulgation des délibérations à huis clos d’un comité permanent.
2. Ces circonstances concernaient la séance à huis clos tenue le 24 mars 1987 par le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord, consacrée à l’étude d’une ébauche de rapport. Lors de cette séance, il a été décidé de ne pas présenter immédiatement l’ébauche à la Chambre. La décision de ne pas faire rapport fut prise à l’issue d’un vote par appel nominal qui s’est déroulé à huis clos. Le lendemain, le député John Parry est intervenu à la Chambre pour divulguer les noms des députés qui avaient voté pour ou contre la motion. Par la suite, le 28 avril 1987, le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord a saisi la Chambre de cette question, et le même jour, le député Felix Holtmann, posait une question de privilège à ce sujet.
3. Votre Comité a consacré quatre séances à cette question. Au cours de son étude, il a entendu les députés John Parry et Felix Holtmann; le greffier de la Chambre, Robert Marleau, et le sous-greffier, Mary Anne Griffith, ainsi que l’ancien greffier du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord, Eugene Morawski.
4. Dans son témoignage, M. Parry a expliqué que le Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Nord avait convenu de siéger à huis clos pour étudier une ébauche de rapport à la Chambre, mais qu’il avait par la suite estimé, quant à lui, que le huis clos avait été levé